



PROCES-VERBAL DU 5 MARS 2015 A 20H00 AU RESTAURANT SCOLAIRE DE BEGNINS

Présidence : Madame Chantal Landeiro

La Présidente ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'enregistrement de cette séance est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du 13 novembre 2014.
4. Lecture de la correspondance reçue.
5. Désignation de M. Loris Falletti comme représentant pour la société civile ainsi que des trois autres représentants.
6. Organisation de l'élection des représentants de parents d'élèves le 4 juin 2015 à 19h30.
7. Point de situation de la part de la Direction.
8. Point de situation de la part de l'AISE.
9. Divers et propositions individuelles.
10. Fixer notre agenda futur.

1. Appel :

La secrétaire procède à l'appel qui fait constater la présence de 13 membres et 3 membres sont excusés. Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

2. Acceptation de l'ordre du jour :

Après modification de l'intitulé du point 5 de l'ordre du jour, celui-ci est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal du 13 novembre 2014

Le procès-verbal du 13 novembre 2014 est accepté à l'unanimité tel que présenté.

4. Lecture de la correspondance reçue

La Présidente a reçu, en date du 19 novembre 2014, le nouveau règlement signé par la Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la Culture. Ce nouveau règlement a été transmis à tous les membres.



La Présidente a reçu, en date du 8 décembre 2014, un courrier de la DGEO dont elle donne lecture. La DGEO accuse réception de notre décision d'attribution de deux demi-journées de congé selon l'art. 69 de la LEO.

Le Présidente a reçu, en date du 20 novembre 2014, un courriel de M. Loris Falleti dont elle donne lecture. Celui-ci souhaite intégrer le Conseil d'Établissement en tant que délégué pour la société civile.

5. Désignation de M. Loris Falleti comme représentants pour la société civile ainsi que des trois autres représentants.

Les représentants des autorités locales ainsi que ceux des professionnels acceptent à l'unanimité la désignation de M. Loris Falleti en tant que représentant de la société civile pour les deux ans et demi à venir.

Election des membres de la société civile pour la prochaine législature

Mme Chytil Géraldine souhaite encore réfléchir. Elle cède volontiers sa place si une autre personne souhaite intégrer le Conseil d'Établissement.

Mme Pégaitaz Véronique ne souhaite pas continuer pour la prochaine législature.

Mme Piguet Lina est excusée ce soir.

Ce point sera repris à la séance du 4 juin 2014.

6. Organisation de l'élection des représentants de parents d'élèves le 4 juin 2015 à 19h30.

La Présidente annonce que les parents d'élèves ont reçu un courrier afin de pouvoir s'inscrire à l'élection des délégués de parents d'élèves pour la prochaine législature.

La Présidente propose d'envoyer, aux alentours du 18 mai 2015, un courrier à tous les parents d'élèves afin de leur rappeler que ceux-ci peuvent élire le 4 juin 2015 les représentants de parents d'élèves pour le Conseil d'Établissement et ce pour une durée de deux ans et demi.



7. Point de situation de la part de la Direction :

M. Wettstein annonce que l'école arrive à la fin de ses semaines de camps de ski. Les conditions ont été bonnes et les camps se sont bien déroulés. Il remercie les Communes pour leur soutien dans l'organisation de ces camps.

M. Wettstein annonce qu'entre 12h00 et 13h00 différents cours facultatifs ont été organisés pour les élèves. Les professeurs de sport sont remerciés pour leur engagement.

La rentrée prochaine sera bientôt organisée mais celle-ci s'avère d'ores et déjà compliquée. Le nombre de classes devrait être stable (entre 60 et 61 classes). Il n'est pas impossible que de nouvelles classes doivent être ouvertes tardivement dans certains villages.

Mme Salamin confirme qu'une centaine de nouveaux appartements seront livrés à Vich dans les deux ans à venir.

M. Wettstein annonce que le **mardi 6 octobre 2015 de 20h00 à 22h30** le Dr Olivier Revol donnera une conférence sur l'hyperactivité et les enfants à haut potentiel. Cette conférence se tiendra au théâtre de Grand-Champ à Gland. M. Wettstein propose au Conseil d'Etablissement de s'associer au financement de cette conférence. Ce qui est accepté par le Conseil.

8. Point de situation de la part de l'AISE :

Mme Stiefel explique que le Conseil Intercommunal de l'AISE a voté pour la construction d'une nouvelle école modulaire à Le Vaud. Suite à cette décision, un référendum a été lancé par des citoyens mais celui-ci n'a pas abouti. Un citoyen a fait opposition à la mise à l'enquête, opposition ayant été levée par la Commune de Le Vaud mais suite à cette levée d'opposition le citoyen a fait recours ce qui suspend, pour le moment, la possibilité de construire cette nouvelle école.

La Présidente reprend l'historique afin que la situation soit claire pour tous les membres du Conseil d'Etablissement.

M. Wettstein explique comment doit être fait l'enclassement pour pouvoir mettre en place les pôles HarmoS. Il rappelle que la journée continue doit être mise en place et selon lui, des unités d'accueil parascolaires (UAPE) devraient être disponibles dans tous les lieux de scolarisation.



9. Divers et propositions individuelles :

Mme Swann annonce que l'APE (Association de Parents d'Elèves) organisera un débat au sujet du parascolaire et de la journée continue. Ce débat aura lieu au restaurant scolaire de Begnins le 12 mars 2015 à 20h00 et tous les membres du Conseil d'Etablissement sont invités.

Mme Salamin demande pourquoi la chaîne téléphonique n'a pas fonctionné le 6 février 2015 suite à l'annulation des transports pour cause de neige. Elle constate un manque d'organisation et de communication entre les diverses entités concernées.

Mme Stiefel explique que suite à un communiqué de police le Dicastère des transports de l'AISE a décidé d'annuler les transports. La décision d'annuler l'école n'ayant pas été possible, le Dicastère des transports a décidé à 22h30 d'annuler les transports. Les Municipaux de tous les villages se sont rendus aux arrêts de bus afin d'informer parents et élèves de la marche à suivre.

M. Wettsein a décidé de ne pas annuler l'école car selon lui, les élèves domiciliés dans les villages où ils sont scolarisés peuvent se rendre à l'école à pied en cas de neige.

M. Wettstein rappelle que les chaînes téléphoniques ne sont pas légales et seront supprimées. De plus un groupe de travail sera organisé entre l'AISE et la Direction afin de mettre au point une directive à tenir en cas d'intempérie comme ce fut le cas il y a quelques années.

M. Patrick Siegenthaler constate que des roses peuvent être achetées à l'Esplanade pour la Saint-valentin et se questionne sur cette pratique. Il est expliqué que cette vente est organisée par une classe afin de récolter de l'argent pour leur camp.

La Présidente annonce que l'AISE harmonisera les cantines de l'arrondissement dès la prochaine rentrée scolaire. Cette harmonisation sera possible si les constructions scolaires se passent comme prévu. La surveillance des élèves sera organisée selon l'âge de ceux-ci.

Les tarifs de la cantine seront les suivants :

- CHF 13.00 par repas pour les élèves de 1H à 4H
- CHF 10.00 par repas pour les élèves de 5H à 8H.
- CHF 8.00 par repas pour les élèves de 9H à 11H.

La Présidente annonce qu'un test a été effectué à Vich avec 4 variantes de repas. L'AISE a pu constater que cette organisation n'est pas gérable et celle-ci ne sera pas reconduite.



L'AISE proposerait de mettre à disposition des élèves pique-niqueurs une salle afin de permettre aux élèves de pouvoir pique-niquer en présence de parents bénévoles se relayant pour organiser la surveillance.

Mme Swann pense que du moment que tous les élèves peuvent rentrer chez eux il n'est pas nécessaire d'organiser des lieux de pique-nique. Mme Swann rappelle qu'il est urgent de se pencher sur l'accueil parascolaire (avant et après l'école) dans toutes les Communes possédant des écoles.

M. Wettstein annonce que la conseillère école-famille a démissionné et devra être remplacée. L'AISE n'a pas été informée de cette situation.

La Présidente propose à l'APE de rappeler aux parents qu'il est nécessaire d'inscrire les élèves à la cantine avant la rentrée scolaire et surtout de ne pas omettre le lundi, afin que les responsables puissent commander le nombre de repas exact.

10. Fixer notre agenda futur :

Les prochaines séances du Conseil d'Etablissement auront lieu les :

- **4 juin 2015 à 19h30 élection des parents et à 20h00 Conseil d'Etablissement (nouveaux élus) à l'administration communale de Begnins.**
- **26 novembre 2015 à 20h00 dans le bureau de la Direction à Begnins.**

La Présidente remercie toutes les personnes présentes ce soir.

La séance est levée à 22h20.

Pour le Conseil d'Etablissement de L'AISE

Chantal Landeiro

Vanessa Wicht